

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 8

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

on ouvre une pension et on attend la fortune... Mais la fortune n'arrive pas si vite, et fort souvent, à sa place, l'on voit arriver des huissiers rébarbatifs qui réclament de l'argent et brandissent les foudres des poursuites pour dettes.

Au Tessin, cela est indéniable, il y a trop de pensions, et la plupart d'entre elles sont dépourvues des moyens de subsister et ne peuvent résister aux mortes-saisons ; de là de nombreuses faillites et de cuisantes démissions pour nombre de gens qui avaient cru trouver au Tessin l'Eldorado de leur rêve. La presse locale recommande à la direction cantonale de police de ne pas délivrer d'autorisation pour ouvrir une pension au Tessin si le requérant ne dispose pas des moyens nécessaires pour s'installer et pour s'approvisionner. On peut en finir avec l'épidémie des faillites des petites pensions.

Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers de Lugano s'est réunie en assemblée générale annuelle le 31 janvier. A cette occasion entraînent en fonctions le nouveau comité élu le 30 novembre dernier et qui est composé comme suit : Président, M. Walter Fassbind, hôtel Continental-Beauregard et hôtel de l'Europe; vice-président, M. Innocente Cereda, hôtel Walter; secrétaire, M. Otto Ritschard, hôtel Ritschard et Villa-Savoy; vice-présidente, M. Hans Gerber, hôtel Gerber; caissier, M. Hermann Wyss, hôtel Carlton-Villa Moritz; membres MM. A. R. Zehringen, Park-Hôtel et Guido Clericetti, Majestic Palace et Métropole. M. Innocente Cereda, président sortant de charge, a été vivement remercié pour la façon distinguée dont il a dirigé la société pendant ses deux années de présidence au milieu de difficultés diverses : organisation et construction de la plage, réunion du conseil de la Société des nations, tir fédéral, etc. L'assemblée a approuvé les comptes de 1929 et le budget pour 1930, puis elle a examiné divers problèmes d'urbanisme touchant de près aux intérêts du tourisme et de l'hôtellerie. Des plaintes ont été formulées notamment contre la lenteur avec laquelle s'effectuent divers travaux de voirie et contre les bruits émanants qui troublent la tranquillité des séjournants. Une commission spéciale a été chargée d'étudier ces différentes réclamations, avec d'autres questions également importantes du point de vue hôtelier.

Sociétés diverses

L'Office national suisse de tourisme a ouvert au commencement de l'année une agence avec un inspecteur-correspondant à Budapest, dans les bureaux de l'Ibusz, Nador u.c. 18.

Alliance internationale de l'hôtellerie. — Fin février se réunira la commission spéciale de l'A. I. H. constituée pour l'étude préalable de questions techniques à soumettre au Comité

exécutif. Elle est composée de sept membres et elle est présidée par M. le Dr H. Seiler (Zermatt). L'ordre du jour de la prochaine réunion est le suivant : 1. personnalité juridique de l'Alliance; 2. modifications aux statuts; 3. relations avec les agences de voyages; 4. définition et valeur juridique du mot « hôtel »; 5. préparation d'un règlement international des hôtels; 6. établissement d'une liste des membres des groupements nationaux faisant partie de l'Alliance; 7. édition d'un manuel sur la législation des différents pays concernant l'hôtellerie; 8. publicité coûteuse et d'une valeur souvent limitée dans certains périodiques, guides d'automobilistes et listes internationales d'hôtels.

Bellinzona. — L'Office municipal de propagande touristique, réuni en présence d'un grand nombre d'intéressés, a examiné les moyens de développer le mouvement des étrangers à Bellinzona, ville qui mérite d'être connue davantage à cause surtout de ses curiosités historiques. Sans prétendre s'élèver au niveau de Lugano et de Locarno, Bellinzona désire figurer dans les itinéraires des voyages collectifs. Des démarches ont été entreprises à cet effet auprès de diverses agences de voyages importantes qui ont donné des réponses très favorables. On prévoit notamment des excursions à partir de Lugano et de Locarno. Il s'agit maintenant de préparer la réception de ces voyageurs, d'élaborer des prospectus avec les indications essentielles sur les anciens châteaux-forts et les églises, d'obtenir le concours de la municipalité, des hôteliers et restaurateurs, de la Pro Bellinzona et des diverses associations locales. La Pro Bellinzona recommande spécialement l'illumination des châteaux-forts. Une commission a été constituée pour préparer les réalisations envisagées.

Office italien du tourisme. — Le 8 février a eu lieu la première réunion du nouveau conseil d'administration de l'Office national italien pour les industries touristiques, sous la présidence de M. Suvich. Après avoir fait un exposé succinct de l'activité de l'ENIT pendant les précédents exercices et du programme de travail résultant des nouvelles tâches confiées à cette institution, le président a présenté des propositions de réorganisation des rapports entre les différentes zones de tourisme et le bureau central de l'office. La centrale elle-même sera réorganisée en y constituant un certain nombre de commissions techniques consultatives, comprenant des représentants des différentes catégories d'intérêts touristiques que l'ENIT a pour mission d'appuyer par sa propagande. Il y aura par exemple une commission de propagande, une commission pour les stations de cures et de tourisme, une autre pour la tourisme maritime et aérien, une autre pour les transports internes, une autre pour les hôtels et l'enseignement hôtelier, etc. Une longue discussion sur ces matières a été suivie de l'examen des dispositions à prendre actuellement pour la propagation à l'étranger et de l'approbation du budget pour 1930.

Office international du vin. — La cinquième session de l'Office international du vin s'est tenue à la fin de décembre dernier à Paris;

14 pays étaient représentés (la Suisse brillait par son absence). L'assemblée a accepté une proposition espagnole de lutter par des brochures, des tracts et des affiches contre la propagande prohibitioniste. Elle a ratifié également une proposition française de mieux faire connaître, avec l'appui des gouvernements intéressés, la valeur hygiénique et alimentaire du vin et de combattre ainsi les agissements organisés en faveur de l'extension du régime sec. Une action sera entreprise en vue d'obtenir des pays consommateurs une réduction des droits d'entrée sur le vin et des taxes intérieures qui frappent la consommation de cette boisson. Des mesures seront prises pour réaliser une meilleure sélection des cépages, l'élimination des plants hybrides, l'amélioration de la vinification et l'expulsion du marché des produits de mauvaise qualité. D'autres mesures sont préconisées pour renforcer les dispositions législatives sur l'alcool de vin, pour combattre la fraude sous toutes ses formes et pour empêcher la vente de jus de fruits ou de raisins secs sous le nom de vin.

Questions professionnelles

Ceux qui ne s'organisent pas. — Le médecin en chef d'un asile d'aliénés faisait voir un jour son établissement à quelques étudiants. Comme on traversait la cour, on y trouva un grand nombre de malades surveillés par un seul infirmier. L'un des étudiants demanda si les aliénés ne se concertaient pas parfois entre eux pour organiser une attaque en masse du surveillant. Le médecin répondit : « Cela n'arrive jamais ; les fous ne savent pas s'organiser. »

L'industrie hôtelière peut être comparée à une usine hydro-électrique. Celle-ci capte les sources de nos montagnes, les réunit dans un grand réservoir, les transforme en énergie dans des turbines et répartit le courant ainsi obtenu sur l'ensemble du territoire. — Les centres touristiques captent les capacités de consommation des touristes qu'ils attirent et les réunissent dans l'hôtellerie locale ou régionale. L'énergie argent ainsi emmagasinée dans les hôtels et les commerces touristiques est ensuite répartie dans les meilleurs producteurs. On a calculé que l'hôtel répartit ainsi dans l'industrie, le commerce et l'agriculture le 93 % de ses encaissements et que, sur le 7 % restant, un tiers est distribué encore sous forme de salaires.

Avant tout être unis. — A la dernière réunion qu'il a dirigée en qualité de président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, avant de passer les rênes à M. Prévost, M. Paul Lebrun a relevé la nécessité absolue de la collaboration régulière et confiante de toutes les sections aux travaux de l'organisation centrale. C'est là la condition pratique essentielle qui seule permettra à l'hôtellerie de prendre la place qu'elle mérite d'occuper au milieu des autres commerces et des industries. L'influence et l'autorité de ces autres activités économiques proviennent de leur unité (métallurgie, transports, industrie

chimique, etc.), tandis que la faiblesse de l'hôtellerie naît au contraire de la diversité de ses établissements et de sa dispersion sur tout le territoire. Cependant, les intérêts profonds de l'hôtellerie sont identiques et la solidarité la plus complète devrait exister entre tous les hôtels, quelle que soit leur catégorie, car les lois les accablent tous, la clientèle les juge tous, la concurrence étrangère les oblige à s'unir tous. Pour faire mieux apprécier le tourisme et l'hôtellerie, il faut plus que des démarches, des manifestations extérieures et des assemblées ; il faut un esprit de réforme pratique ; il faut faire la preuve de ce dont l'hôtellerie est capable par elle-même. Le mot d'ordre doit être : « Avant tout, soyons nous ! »

Informations économiques

Le sucre en Suisse. — L'importation suisse de sucre, qui n'était que de 75 wagons en 1852, a atteint en 1928 un total de 14,380 wagons. Cette importation représente un peu plus d'un demi pour cent de la production mondiale. La production indigène équivaut approximativement à $\frac{1}{12}$ de la consommation ; elle s'élève annuellement de 1600 à 1700 wagons. Actuellement, la Suisse tire principalement son sucre de la Tchécoslovaquie, de la Belgique, de la France, de la Hollande, de Java et de Cuba.

La situation vinicole. — Le marché des vins a repris de l'activité dans le canton de Vaud, mais sans hausses des prix. Par exemple, les deux tiers de la grosse récolte de l'Association viticole d'Aubonne en 1929, soit environ 160,000 litres sur 240,000 litres, sont maintenant vendus. Les diverses associations viticoles du canton vont se grouper et former une Union vaudoise des associations viticoles. Celle-ci assumerait, avec la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et la Fédération romande des vigneronnes, le patronage de l'Office central des vins vaudois.

Agriculture et moulins. — On sait que l'agriculture a obtenu, entre autres faveurs, la garantie d'un prix rémunérant pour le blé indigène et l'importation en franchise des articles fourragers. Or, en conduisant leur blé au moulin, les paysans vont souvent charger à la gare des produits fourragers provenant directement de l'étranger, alors que les produits fourragers issus de leur propre blé s'accumulent dans les moulins, en même temps que ceux des blés importés par la meunerie. Ces énormes stocks pèsent lourdement sur le marché et contribueront fatalément à faire hausser le prix du pain. — Sans commentaire !

basel hotel victoria - national
am bahnhof zimmer von 6 fr. an

COGNAC MARTELL

Gegründet im Jahre 1715



General-Vertretung
für die Schweiz:

Fred. Navarra
Genf

Verlangen Sie überall die Reise-
FLASCHE MARTELL ***

WER AUF PROPAGANDA VERZICHTET
GLEICH DEM MANNE OHNE HEIM!
NIEMAND KANN IHN FINDEN!

Placement de Musiciens.

Le Bureau Central de Placement de l'Union Syndicale Suisse des Artistes Musiciens, se basant sur ses relations avec la Direction de la S.S.H., offre ses services gratuits pour le placement de

Musiciens et d'Orchestres

suissets et étrangers (relations directes avec toutes les Fédérations européennes de musiciens).

Les demandes doivent être adressées à l'Administration de l'USSDAM. Binningen/Bâle

Nur in Räumen, in die das gewisse Etwas am Stimmung hineingebaut wurde, wird sich unter Ihren Gästen ungewöhnliche Gemüthekeit entwickeln können.
Ich berate Sie gerne.

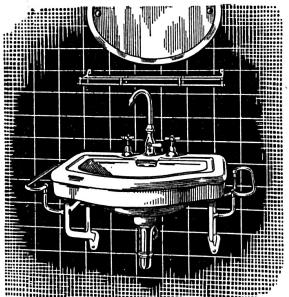
Benz Bemer
Architekt für Innenbau
Zürich 7
Casinoplatz



Zu kaufen gesucht
Von tüchtigem Hotelier wird
Fremdenpension
30-50 Betten, zu kaufen, event. pachten gesucht.
Jahres- oder 2 Saison-
gehaft bei beweisen-
lichkeit kann auch finanzielle und aktive Beteili-
gung in herrenlosem Betrieb, da alleinstehend, Schweiz,
50 Jahre alt. Strengste Diskretion. Offerten unter
Chiffre S.R. 2281 an die Hotel-Revue, Basel 2.

Eine Annonce
in der Hotel-Revue ist eine
vorzügliche Geschäftsm-
pfehlung.

Dernier perfectionnement



Lavabo „SIMPLON“

le modèle idéal pour chambres d'hôtels

GETAZ, ROMANG,
ECOFFEY S. A.

Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires : Dallages
Revêtements

Exposition permanente

Zu verpachten ein altrenommiertes
Hotel

mit 40 Fremdenbetten in gutem Luftkurort
Graubündens, Sommer- und Winterbetrieb, mit
gutem Restaurant. Nur kautionsfähige Interes-
senten wollen sich melden. Ggf. Offerten unter
Chiffre R F 2251 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Grand Hotel

in unvergleichlich schöner Lage an der italienischen Riviera zu verkaufen. Niedriger Zins. Feinstes Klientel. Vermittler ausgeschlossen. Anfragen an Grand Hotel Miramare, Ospedaletti, Italien.

A NICE

Grand hôtel de 150 chambres

Dans un parc de 12,000 m². Vue sur mer et montagne. Quartier le plus sélect. À céder cause maladie grave. Vastes salons, 2 ascenseurs, très luxueux mobilier. Ouvert toute l'année. Justifie importants bénéfices. Aucun frais de mutations. Bail 20 ans, loyer 12 francs par m², soit 144 millions comptant. Affaire de tout premier ordre. Renseignements que sur sérieuses références.

CLET 4, Rue Honoré Sauvan - Nice (France).

Aigle (Ct. de Vaud)

Le Grand Hôtel

(150 chambres et 180 lits)

est à vendre

pour cause de grand âge du propriétaire. Situation très tranquille. Magnifique parc. Maison en excellent état. Conditions avantageuses. Convenable pour pensionnat ou maison de repos. S'adresser pour tous renseignements Etude du Notaire Ledermann à Montreux.

Das LIDO-BADETUCH fürs
Saison-Hotel
Die LLOYD-QUALITÄT fürs
Fahrs-Geschäft



Des capitaux ignorés. — Une montagne, un fleuve, un lac, un golfe, une baie ont une valeur commerciale. C'est ainsi qu'on a chiffré la valeur commerciale du Mont-Blanc. En 1913, on a compté 400.000 touristes sur la face française du Mont-Blanc, 275.000 sur la face italienne et 350.000 sur ses versants suisses. En admettant pour chacun de ces touristes une moyenne de dépenses de 50 fr. dans la région (francs-or), ce qui est modeste, on arrive à ce résultat que le Mont-Blanc, en 1913, a provoqué à lui seul un chiffre d'affaires de 52 millions de francs-or. Quel capital faudrait-il à un industriel quelconque pour créer un pareil chiffre d'affaires?

Mise de vins blancs. — Les vins blancs récoltés en 1929 par la commune de Corcelles près Payerne dans les vignes qu'elle possède à Lavaux, soit environ 15.000 litres, ont été vendus aux enchères publiques le 8 février. Après une mise à prix de 1 fr. le litre, 10.000 litres se sont vendus à 1 fr. à 1 fr. 07, soit au prix moyen de 1 fr. 03. Les preneurs étaient des cafetiers et des paysans de la région, qui achetaient par quantités de 100 à 150 litres, marchandise payable le 1er mai. Environ 5.000 litres se sont vendus par lots de cent bouteilles, au prix moyen de 1 fr. 04 la bouteille, paiement comptant, le verre aux frais de l'acheteur.

Pour les vins français. — Le comité de la Foire de Paris se propose d'organiser cette année, le jeudi 22 mai, une grande « Journée des vins de France ». Il cherchera à réunir à cette occasion les représentants de la production et ceux de la consommation, ainsi que les mandataires de la ville de Paris et les délégués des hôteliers et des restaurateurs de la province et de l'étranger. Il espère provoquer ainsi des échanges de vues dont les vins français bénéficieront au premier chef. Toutes les grandes sociétés de viticulture et les syndicats du commerce des vins seront invités à envoyer des délégués à cette manifestation. La presse française et étrangère sera également représentée.

Il faut de l'argent pour un „Zoo“. — La Société par actions du Jardin zoologique de Bâle a révisé ses statuts en portant le capital de fondation de 300.000 fr. à un demi-million. Le conseil d'administration est autorisé à émettre les 200.000 fr. d'actions nouvelles entièrement ou partiellement, dans les conditions qui lui paraîtront favorables. On sait que le Jardin zoologique de Bâle est en train de s'agrandir considérablement et qu'il comprend plusieurs constructions neuves ou près d'être achevées, ce qui permettra de développer beaucoup certaines collections. On aménage actuellement un grand parc pour automobiles. Il faudra de l'argent, une grande quantité d'argent, aux nouveaux ou futurs jardins zoologiques d'autres villes suisses pour être en mesure de faire une concurrence sérieuse au «Zoo» de Bâle. Il ne faut pas oublier, en effet, que celui-ci, à côté du capital-actions de 500.000 francs, dispose d'un capital de fondation d'un million et demi.

Le gouffre fiscal. — D'une récente étude du Département fédéral de l'économie publique il résulte qu'en 1926 la Confédération et les cantons ont disposé d'un total de recettes d'un milliard et 248 millions, ce qui représente 316 fr. par tête de population, femmes et enfants compris. Le gros des recettes fédérales sort de la poche des contribuables sous la forme de droits de douane : en 1928, 257 millions sur 383. Sur les 580 millions de recettes des cantons en 1926, 245,9 millions provenaient des impôts et 18,5 millions des «régales». Les cantons ont perçu en outre 25,5 millions de taxes, émoluments et amendes, et 75,2 millions de subventions fédérales et de parts à des contributions fédérales, le reste provenant du revenu des fortunes des cantons, des banques d'Etat, etc. Mais les subventions fédérales aux cantons proviennent également de la poche des contribuables sous la forme de droits d'entrée. En outre, le contribuable doit encore payer les impôts communaux, qui souvent sont très élevés. On peut sans exagération estimer à deux milliards le total des contributions que payent les particuliers au fisc fédéral, au fisc cantonal et au fisc communal. C'est à peu près 500 fr. par tête d'habitant. Il n'est pas très surprenant dans ces conditions que la situation des finances publiques s'améliore!

Nouvelles diverses

Le soleil en Suisse. — D'après les statistiques officielles, le nombre des jours de soleil, en 1929, a été relativement grand en Suisse, particulièrement dans la Suisse occidentale et méridionale. C'est ainsi que l'on a compté à Genève 2300 heures de soleil, à Lausanne 2295, à Lugano 2267, à Bâle 1928, à Zurich 1857, au Säntis 1823 et à Lucerne 1687.

La construction hôtelière en Amérique continue à se développer d'une manière extraordinaire. Pour le premier trimestre 1930, les autorités compétentes ont enregistré des demandes d'autorisation pour l'édification de 22 hôtels neufs et pour l'agrandissement de plusieurs hôtels existants. Les constructions neuves comme les agrandissements portant sur moins de cent lits ne sont pas compris dans ces chiffres.

† Jean Burkli. — Nous apprenons le décès, survenu le 16 février, de M. Jean Burkli, qui fut hôtelier Château-d'Oex, à Couvet et au Signal de Bougy-Villars. Le défunt, dont beaucoup de collègues se souviennent certainement pour l'avoir vu assister fidèlement à chacune de nos assemblées des délégués, a été membre actif de la Société suisse des hôteliers jusqu'en 1925, puis membre personnel jusqu'en 1927. Il a atteint le bel âge de 77 ans. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Un nouveau casino de jeu en Belgique. — Suivant les journaux belges, la station de plage de Knocke, dans le voisinage d'Ostende, sera dotée dès l'hiver prochain d'un casino de jeu qui doit être le plus moderne et le plus grand du continent. La construction coûtera 20 millions de francs belges, qui seront fournis par un groupe de capitalistes du pays. Knocke, qui jusqu'à présent n'avait pas de maison de jeu, espère attirer ainsi en plus grand nombre les

Anglais, les Hollandais et les Allemands, et même se faire une clientèle française absolument nouvelle.

Le parlement-hôtel. — Dans nos pays occidentaux, nos parlements possèdent tout au plus une buvette ou un bar. En Australie, dans le Queensland, dans le bâtiment même de la Chambre, on trouve des logements avec pension pour les députés. Ceux-ci n'ont qu'à descendre l'escalier pour gagner la salle des séances et ils peuvent remonter dans leur chambre pour se reposer pendant les discours ennuyeux et les suspensions de séance. Le logement et la pension coûterait aux parlementaires l'équivalent de sept francs suisses par jour. L'initiative du Queensland a eu un tel succès qu'on l'a reprise récemment au Parlement fédéral australien. Malheureusement, l'hôtel parlementaire fédéral est encore très petit; il n'y a que 17 chambres et il paraît qu'on se bat pour les avoir!

Le 7me Salon de l'automobile, qui aura lieu à Genève du 21 au 30 mars, réunira au Palais des expositions toutes les grandes marques continentales et américaines de la construction automobile, avec les carrosseries suisses les plus connues. Le Palais électoral abritera pendant les mêmes journées l'exposition de la motocyclette et de la bicyclette. Pour les autos de tourisme, on compte jusqu'à présent 29 marques américaines, 19 françaises, 8 allemandes, 6 italiennes, 5 anglaises, 3 belges, une autrichienne et une suisse (Marlini). Les véhicules poids lourds seront présentés par 20 constructeurs et les carrossiers suisses seront au nombre de sept. Il y aura plus de 40 marques de motocycles et cycles. L'exposition annuelle de l'automobile et du cycle est maintenant entrée dans la tradition à Genève et elle attirea une fois de plus dans cette ville la foule des grandes manifestations.

Jérusalem. — Le besoin se faisait sentir depuis longtemps d'un grand hôtel de premier ordre à Jérusalem, réclamé surtout par les touristes américains. C'est pourquoi la Société des hôtels égyptiens, dirigée comme on le sait par notre compatriote M. Charles Baehler, a décidé de construire dans cette ville un important établissement de luxe, offrant le confort le plus moderne. Cet hôtel, qui est bientôt achevé, ouvrira ses portes dès la saison prochaine sous le nom d'hôtel du «Roi David». M. Joseph Seiler de Brigue, fils de feu l'ancien conseiller national Alexandre Seiler, a été choisi comme directeur de la nouvelle entreprise hôtelière. M. Joseph Seiler a exercé son activité en Amérique pendant plusieurs années, puis à l'hôtel Bau à Lac à Zurich et à l'hôtel Beau-Rivage à Genève. Depuis trois ans, il dirige le Grand Hôtel d'Assouan, où il est très apprécié comme spécialiste de la branche hôtelière. En félicitant le futur représentant de l'hôtellerie suisse à Jérusalem, nous lui exprimons nos meilleurs vœux de réussite.

Fête des camélias. — On écrit du Tessin à la *Feuille d'avis de Montreux*: Locarno travaille fiévreusement à la préparation de la prochaine Fête des camélias, qui aura lieu, comme on le sait, les 25 et 26 avril prochain. On veut redonner à cette fête son cachet d'antan tessinois. Il y aura donc un grand concours de fleurs avec un défilé de chars décorés. En outre, un festival représentant la fête du Calendimaggio, c'est-à-dire la fête du printemps, sera donné sur la Piazza Grande. Des masses chorales costumées chanteront à cette occasion les vieilles chansons tessinoises et montreront les épisodes les plus caractéristiques du folklore tessinois. Comme on le sait, la Fête des camélias à Locarno et la Fête vénitienne à Lugano sont les deux plus grands événements de la saison touristique tessinoise. On s'attend donc à la visite de nombreux compatriotes d'en-deçà du Gothard. Les C. F. F., c'ela va sans dire, organiseront pour la circonstance des trains spéciaux à prix réduit. Ce sera donc pour beaucoup une occasion de reconnaisance avec les paysages des lacs tessinois.

L'hôtel de Gruben, au fond du pittoresque val de Tourtemagne, en Valais, a été complètement détruit par un incendie dans la nuit du 10 au 11 février. L'hôtel, exploité en été seulement, renfermait une soixantaine de lits et venait de subir d'importantes améliorations. Le propriétaire, M. Fr. Jaeger, de Tourtemagne, y avait fait installer la lumière et le chauffage électriques, en construisant dans le voisinage une petite centrale pour la production du courant. L'hôtel avait fort bien travaillé ces dernières années. Dans ce joli site isolé, non loin des glaciers du Weisshorn et des Diablon, seul sur l'alpe de Gruben avec une vingtaine de mazots et une chapelle antique, l'hôtel attirait bien des familles aimant le repos et la tranquillité. Les alpinistes en faisaient le point de départ de nombreuses ascensions. — Le soir du 10 février, un groupe de skieurs, dont M. Jaeger fils, guide patenté, y préparaient leur souper. Un peu plus tard, le feu éclatait sous la toiture, le cheminée. En moins de quatre heures, tout fut détruit. Une bonne partie des murs se sont effondrés. Les personnes présentes ont assisté impuissantes à cette dévastation. Quelques menus objets mobiliers ont seulement pu être sauvés. L'hôtel était assuré, mais son propriétaire n'en subit pas moins une très lourde perte.

Agences de voyages et de publicité

Wilson Tours Inc., New-York. — Suivant notification de l'United States District Court, Southern District of New-York, l'agence de voyages Wilson Tours a été déclarée en faillite le 10 janvier 1930. Une première assemblée des créanciers a eu lieu le 6 février. Les prétentions sont enregistrées par Mr Seaman Miller, Réferee, Bankruptey, Vesey Street 20 à New-York.

The Pathfinders' Travel Bureau, London. — Au printemps de l'année dernière, nous avons conseillé aux hôtels de se faire payer d'avance les commandes de cette agence londonienne. Maintenant la revue *Hotel* communique que l'entreprise en question, encore une fois, ne fait pas honneur à ses engagements et que même, dans deux cas, elle a payé avec des chèques sans provision.

Par conséquent, pas de crédit d'aucune sorte au bureau précité, qui du reste n'a aucun rapport avec l'organisation des éclaireurs.

Publicité non commandée. — Dernièrement, une société de développement de l'Oberland bernois reçut de deux journaux de l'Allemagne du sud une confirmation de commande de publicité, au montant de plusieurs centaines de marks, soit-disant faite à leur courtier d'annonces, un certain Joseph Liebert. Le bureau de la société n'avait nulle souvenance de pareille commande. On se fit communiquer par l'un des journaux le double du précédent ordre et l'on put constater que la pièce était manuscrite d'un *faux timbre* de la société et de la *signature imitée* de l'ancien directeur du Bureau de renseignements. Le courtier Liebert avait imaginé cet expedient pour augmenter le chiffre de ses provisions. Il est vrai que la découverte du pot aux roses fut immédiatement suivie d'une plainte en justice portée par les deux journaux allemands.

Nous recommandons une fois de plus, non seulement aux hôteliers, mais aussi aux bureaux de renseignements et secrétariats d'associations faisant de la publicité touristique, d'être constantement sur leurs gardes. Toute négligence peut donner lieu à des ennuis fort désagréables.

„Kölner Tageblatt“. — Une circulaire de ce journal à l'hôtelier nous oblige à constater que, dans son courtage de publicité pour son numéro spécial touristique de cette année consacré à la Suisse, il se prévaut d'une *prétendue entente* avec la Société suisse des hôteliers. Contrairement à cette assertion, nous déclarons qu'«*une pareille entente n'existe pas*». En réponse aux ouvertures du *Tageblatt* de Cologne, nous lui avons conseillé, pour se renseigner sur l'opportunité de ce numéro spécial, de s'adresser à l'agence des C. F. F. à Berlin, chargée, comme on le sait, de la propagande touristique suisse en Allemagne et compétente par conséquent pour juger de la valeur des publications de ce genre. Il est regrettable de voir qu'un grand quotidien croie utile de s'appuyer sur une assertion contraire à la vérité pour faire marcher son courtage de publicité, ce qui évidemment produit une impression qui n'est pas des plus favorables à la rédaction elle-même. Nous ne perdons pas de vue cette affaire et nous nous mettrons éventuellement en rapports à ce sujet avec l'Association de la presse allemande, laquelle, comme nous le savons, partage nos idées en ce qui concerne la nécessité de lutter contre toutes les incorrections qui se commettent dans le courtage de publicité.

Nouvelles sportives

Concours de ski en mars. — On signale pour le mois de mars les épreuves suivantes de ski : 1/2 mars : Wengen, vitesse et saut ; 2 mars : Davos, saut ; Le Locle, saut ; 4 mars : Mürren, saut ; 8/9 mars : Flums, fond, vitesse, patrouilles ; 9 mars : Unterwasser, vitesse et saut ; St-Moritz, vitesse à la Corviglia ; Arosa, saut à la Bärenbadschanze ; 16 mars : Montana, saut.

Trafic et Tourisme

Les ports italiens. — En 1929, ont vu débarquer 180.057 passagers provenant d'autres pays, dont 108.442 étrangers et 71.615 personnes de nationalité italienne. Les arrivées par mer avaient été au nombre de 163.193 en 1928, de 167.456 en 1927 et de 166.596 en 1926.

Les prestations des C. F. F. — en ce qui concerne les trains de voyageurs, furent de 9,9 millions de km. en 1919. En 1921, elles atteignirent déjà 16,6 millions de km.; en 1925, 23 millions; en 1928, 25,9 millions et en 1929, 26,8 millions. Avec le prochain horaire, elles seront de 27,9 millions de km.

Le Gothard-Pullman-Express. — composé de voitures-salons Pullman de 1re et 2^e classes, circulera de nouveau chaque jour à partir du 15 mars. Départ de Bâle à 7 h. 10 et de Zurich à 8 h. 15. Pour le retour, départ de Milan à 16 h. 25, arr. à Zurich à 21 h. 40 et à Bâle à 22 h. 45. Les voyageurs doivent se munir d'une surtaxe spéciale, à part le billet ordinaire de chemin de fer.

Pour le tourisme en Espagne. — Suivant les journaux, un certain nombre de compagnies de navigation ont conclu avec le gouvernement espagnol un accord en vertu duquel elles s'engagent à desservir régulièrement un certain nombre de ports de la péninsule pour y embarquer et y débarquer des touristes. Les nouveaux services favoriseront nécessairement dans une forte mesure le développement du mouvement des étrangers en Espagne.

Un office touristique de la Haute-Adige. — Donnant suite aux instructions données par le chef du gouvernement italien, des représentants des milieux politiques, administratifs et économiques de la province de Bolzano et du Trentin se sont réunis au siège du Conseil provincial économique et, après une ample discussion, ont constitué un office chargé de coordonner et de développer les efforts pour le progrès du tourisme dans tout le pays situé entre le Brenner et le lac de Garde.

Le progrès de l'automobile en Suisse. — Le 31 décembre 1929, il y avait en Suisse 116.420 véhicules à moteur, dont 57.256 voitures de tourisme, 13.916 camions et tracteurs et 45.248 motocyclettes. La Suisse romande avait 34.749 véhicules à moteur et la Suisse allemande 77.793. Le canton de Genève est au haut de l'échelle avec un véhicule à moteur pour 14,4 habitants, suivi de Zurich, avec un véhicule à moteur pour 25,2 habitants. La moyenne générale de la Suisse est d'un véhicule à moteur pour 33,3 habitants.

Tourisme aérien. — L'Aéro-club allemand annonce que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France, la Pologne, la Suisse et la Tchécoslovaquie participeront au Circuit international

aérien d'avions de tourisme en 1930. Les concurrents auront à couvrir l'itinéraire suivant : Berlin, Brunswick, Francfort s. Main, le Rhin, Bristol, Londres, Paris, Poitiers, Pau, Saragosse, Madrid, Séville, Albacete, Lérida, Barcelone, Berne, Munich, Vienne, Prague, Breslau, Varsovie, Koeningberg, Danzig, Berlin, soit au total 755 kilomètres.

Les postes alpestres. — durant la semaine du 3 au 9 février 1930, ont transporté 11.211 personnes, ce qui constitue un progrès très sensible sur les semaines précédentes. Les services exploités depuis l'hiver dernier ont transporté 8.960 voyageurs au lieu de 8.803 durant la semaine correspondante de 1929. Les autres services ont transporté 2.301 personnes. Tandis que la diminution comparativement à l'année dernière s'est maintenue sur la route de la Maloja, le trafic s'est intensifié, comme auparavant, sur le parcours de Coire à Lenzerheide.

Les retards des trains. — L'Office suisse du tourisme signale que les C. F. F. font maintenant annoncer les retards des trains, lorsqu'ils dépassent quinze minutes, sur les quais des gares principales et, si les circonstances le permettent, dans les buffets et salles d'attente de ces gares. Des appareils électriques sont déjà installés à cet effet dans plusieurs stations importantes. — On a supprimé par économie l'annonce dans les buffets et salles d'attente du départ des trains; on trouve maintenant de l'argent pour organiser tout un service de signalisation des retards!

La propagande des grandes villes. — Jusqu'à présent, Paris n'a pas jugé à propos de faire de la propagande touristique, estimant sans doute qu'il est assez connu et visité. Des démarches sont cependant entreprises en vue de l'organisation d'une certaine propagande New-York, consacrée annuellement à 10.000 dollars à la publicité touristique, mais l'Etat du même nom est saisi d'un projet portant ce subsidia à 65.000 dollars. On a constaté à New-York que même une ville connue du monde entier voit diminuer le nombre de ses visiteurs si elle néglige de signaler les avantages et les distractions qu'elle offre au public.

Exposition de Poznan. — On sait qu'au printemps prochain aura lieu à Poznan une Exposition internationale des communications et du tourisme. Les principaux pays touristiques préparent dès maintenant leur participation. En Italie, le gouvernement a créé un comité spécial ayant à sa tête le ministre Grandi et comprenant les ministres du commerce, des finances, de la marine, des postes et des travaux publics. A Paris également a été constitué un comité interministériel. A Poznan, les Français disposeront d'un terrain de 4.000 mètres carrés. La participation des milieux ferroviaires de la Russie soviétique, de la Belgique, du Danemark, de l'Autriche et de la Suisse est assurée. Une section roumaine sera aussi organisée.

Sur le Léman. — Le projet d'horaire de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, pour la période du 15 mai au 30 septembre 1930, prévoit une nouvelle course sur le Haut-Lac les après-midi des dimanches et du jour de l'Ascension. Pour remplacer les courses de l'Evania, la compagnie crée deux courses de nuit Ouchy-Evania et retour, avec traversée en 35 minutes, la première du 15 juin au 15 septembre, avec départ d'Ouchy à 21 h. 30 et d'Evania pour le retour à minuit; la seconde du 13 juillet au 13 septembre, avec départ d'Ouchy à minuit 40 et départ d'Evania à 2 h. du matin. Ces courses favorisent les milieux touristiques et hôteliers d'Evania, ainsi que les alpinistes lausannois pratiquant des excursions dans les montagnes de Savoie.

Un nouveau Pullman Paris—Interlaken. — A partir de cette année, l'Oberland bernois aura, lui aussi, pendant la haute saison d'été, son Pullman-Express qui sera en quelque sorte une ramification du Gothard-Pullman-Express circulant aussi entre Paris et Bâle pendant la période du 1er juillet au 10 septembre. Une tranche de ce dernier sera dirigée de Belfort sur Delle et de là, intercalée dans le direct de jour Paris—Berne—Milan, dont l'horaire Berne—Thoune sera amélioré. En sens inverse, les voitures Pullman feront partie du train de jour Milan—Paris et seront ajoutées à Belfort à la composition venant du Gothard. L'horaire de ce train Pullman Paris—Interlaken sera le suivant: 8 h. dép. de Paris, 16 h. 12 arr. à Berne, 17 h. 38 arr. à Interlaken et, dans le sens inverse: 12 h. 08 dép. d'Interlaken, 14 h. 16 dép. de Berne et 22 h. 40 arr. à Paris. Cette nouvelle communication reliant directement Paris à l'Oberland bernois rendra certainement de précieux services au mouvement touristique France-Suisse.

Le Touring-Club italien. — a pris l'initiative d'organiser une première série de conférences en vue de répandre davantage les notions historiques, économiques, scientifiques et artistiques concernant chaque région de l'Italie, ainsi que de faire connaître les grands travaux publics qui y ont été exécutés ou qui y sont en voie d'exécution. Il met en outre à la disposition des groupes régionaux fascistes syndicats, «dopolavoro», associations d'anciens combattants, cercles d'officiers, collèges, sociétés religieuses, etc., des textes de conférences avec des documents pour les illustrer. Ce matériel est déjà prêt en ce qui concerne la Sardaigne, l'Ombrie et la Vénétie juénienne est en préparation. — Le Touring-Club italien, comme le Touring-Club de France, du reste, s'occupent vraiment du «tourisme» et favorisent par tous les moyens à leur disposition, souvent à grands frais, le mouvement touristique en général dans leurs pays respectifs. Ils ne se contentent pas d'être, au fond, de simples clubs d'automobilistes et de motocyclistes.

